

Conditions de participation

1. Champ d'application

1.1 En participant à ce concours, le participant accepte les présentes conditions ainsi que les informations exposant les critères de participation.

1.2 Pour plus de détails concernant les conditions de participation au concours, veuillez-vous rendre sur le site Internet www.hihonor.com.

2. L'Organisateur

2.1 L'organisateur de ce concours est Huawei Technologies Deutschland GmbH (ci-après dénommé « l'Organisateur »).

La promotion de ce concours s'effectuera sur Facebook Ce concours n'est ni sponsorisé, ni endossé, ni géré par Facebook, Twitter ou Instagram, et n'est pas associé à ces derniers. Les participants au concours doivent respecter les conditions de service, les lignes directrices régissant l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que les autres règles applicables relatives aux contributions et/ou aux mises en ligne effectuées par les utilisateurs, présentées sur : <https://www.facebook.com/business/news/page-promotions-terms>. Toute participation enfreignant les lignes directrices et les conditions de service applicables sera disqualifiée. Dans le cadre de ce concours, les participants renoncent à toute réclamation auprès de Facebook, Twitter et Instagram. Toute information concernant ce concours est exclusivement délivrée par l'Organisateur. Veuillez formuler vos questions, suggestions et réclamations à l'Organisateur par e-mail à l'adresse suivante : forthebrave@hihonor.com

3. Individus en droit de participer

3.1 Ce concours est accessible à l'ensemble des individus qui, à la date de lancement, sont (1) âgés de 18 ans ou plus ; (2) des citoyens de l'Union européenne ; (3) des résidents permanents en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni

3.2 Les employés de l'Organisateur, les membres de leurs familles proches ainsi que les employés des entreprises partenaires de l'Organisateur qui sont, ou ont été, impliqués dans les processus de création et de mise en œuvre de ce concours ne sont pas autorisés à participer.

3.3 La participation est nominative et les participations conjointes ne sont pas autorisées. Une seule participation par personne et par concours est autorisée.

4. Participation

- 4.1 La participation à ce concours est gratuite et n'entraîne aucune obligation d'achat de produits et/ou de services.
- 4.2 Afin de participer, les internautes doivent répondre à un quizz nommé „Join the Uprising“ via la page dédiée à la campagne sur le site Hihonor et consulter ensuite leur résultat : www.hihonor.com/fr/jointheuprisingfr/index.html Les participants qui partageront ensuite leur résultat sur Facebook, seront éligibles à un tirage au sort qui leur permettra de remporter de nombreux lots. Le résultat final pour la sélection du gagnant sera annoncé par email le 8 avril 2018.
- 4.3 La date limite de participation à cette compétition est le 29.03.2018 à 23H59 CET. Les soumissions tardives de participation ne seront pas prises en compte.
- 4.4 L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de participation incomplète, erronée, perdue ou tardive au concours, ainsi qu'en cas de dysfonctionnement ou d'avarie dans le programme conçu pour préserver les informations des participants.
- 4.5 L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant qui enfreindrait les présentes Conditions de participation, nuirait à la bonne exécution du concours, et qui formulerait des déclarations erronées pouvant contrevenir au droit applicable ou porter atteinte aux droits d'une tierce partie. En cas d'exclusion d'un participant, les prix et avantages qui lui ont été décernés pourront être révoqués afin d'être restitués à l'Organisateur. Le cas échéant, un nouveau gagnant sera alors sélectionné conformément à la procédure présentée dans la section 5.1.

5. Prix, sélection du candidat et communication des résultats

- 5.1 Pour l'intégralité des pays participants, jusqu'à vingt-cinq (25) gagnants au total pourront gagner les prix suivants :
- 5.1.1 Cinq téléphones Honor 7X dans la limite d'un (1) téléphone par gagnant tiré au sort
- 5.1.2 Cinq bracelets Honor Band 3 dans la limite d'un (1) bracelet par gagnant tiré au sort
- 5.1.3 Quinze écouteurs Honor Sport Bluetooth dans la limite d'un (1) écouteur par gagnant tiré au sort

- 5.2 Aucun contenu à caractère diffamatoire, offensant, injurieux pornographique ou illicite ou tout autre contenu inadapté ne devra être inclus dans les participations. Ces éléments de contenu seront disqualifiés et supprimés.
- 5.3 Toute personne ayant joué via la page dédiée et ayant obtenu ses résultats, aura ses informations collectées dans notre base de donnée. Chaque participant peut uniquement participer une seule fois. Les adresses emails dupliquées seront disqualifiées.
- 5.4 Toutes les participations seront collectées et les gagnants seront tirés au sort.
- 5.5 Les gagnants seront notifiés par e-mail ou via les réseaux sociaux dans un délai de 10 jours après la fin du concours. Une fois informé, le gagnant doit accepter son prix dans un délai de 3 jours suivant cette notification en acceptant l'e-mail qui lui aura été envoyé. Si le gagnant n'accepte pas son prix sous ce délai, son prix sera perdu. Dans ce cas, un nouveau gagnant sera sélectionné par le jury conformément aux critères de jugement établis.
- 5.6 Il pourra être demandé au gagnant de participer à des campagnes publicitaires liées à la victoire de ce concours. En effet, pour remporter le prix, le gagnant accepte que son nom soit rendu public en cas de victoire.
- 5.7 Les frais et dépenses liés à la récupération du prix restent à la charge du gagnant.
- 5.8 Les prix sont attribués sous réserve de disponibilité et l'Organisateur se réserve le droit de remplacer le prix par un autre prix d'une valeur équivalente si des circonstances échappant à sa volonté le requièrent.
- 5.9 Les prix ne peuvent être ni échangés, ni remboursés, ni transférés à d'autres personnes.
- 5.10 L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'impossibilité de récupérer le prix.

6 Droit d'utilisation

- 6.2 Le participant garantit que les contenus soumis (ici dénommés : « Contribution ») sont exempts de propriété de la part de tiers, notamment en termes de droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle (exemples : brevets, marques déposées, droits de conception, savoir-faire, etc.), et qu'il dispose du droit d'accorder une autorisation à l'Organisateur conformément à la section 6.2.
- 6.3 Par la présente, le participant octroie à l'Organisateur un droit non exclusif et librement utilisable, autorisant ce dernier à exploiter sa Contribution de toutes les manières connues ou encore inconnues. Ce droit ne fait l'objet d'aucune restriction en termes de temps, de lieu et de contenu, et, dans le cadre de l'application de ce droit, des sous-licences peuvent être émises. Parmi ces droits d'utilisation figurent notamment – à l'échelle nationale et internationale – le droit de l'Organisateur de copier, modifier, traiter, publier et commercialiser la Contribution du joueur. Ces droits sont octroyés gratuitement, en exemption de redevances.

7 Protection des données

- 7.2 En soumettant leurs formulaires de participation, les participants acceptent de livrer certaines informations personnelles qui seront exploitées ou divulguées par l'Organisateur et ses agents autorisés dans le cadre de la gestion du concours et du règlement du prix. Les données personnelles recueillies par l'Organisateur seront sujettes à la Politique de confidentialité de l'Organisateur telle que définie à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1OqXmJL>.

8 Divers

- 8.2 L'ensemble des décisions de l'Organisateur relatives aux offres promotionnelles sont irrévocables et ne font l'objet d'aucune correspondance avec les participants.
- 8.3 Dans le cas d'un événement indépendant de la volonté de l'Organisateur, et en cas de fraude, d'abus et/ou d'erreur humaine ou technique, affectant ou pouvant affecter le bon déroulement de cette opération promotionnelle ou de la remise des prix, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales, en faisant tout son possible pour en minimiser l'impact sur les participants afin d'épargner à ces derniers une trop grande déception.

- 8.4 Si l'une des clauses prévues dans les présentes Conditions de participation est invalidée par le biais d'une loi, d'une règle, d'un décret ou d'un règlement gouvernemental, ou par décision finale de toute cour ayant juridiction compétente, cette invalidité n'affectera en aucun cas l'exécution des dispositions qui n'ont pas été invalidées.
- 8.5 L'ensemble des relations juridiques découlant de ces conditions générales et de ce concours sont soumises au droit allemand. L'application des règles prévues par la Convention sur les achats internationaux de marchandises (CISG) est expressément exclue. Les lois impératives de protection des consommateurs en vigueur dans le pays de résidence du participant s'appliquent explicitement.